



## **Aide sociale : Une fausse équité, de fausses solutions**

**Québec, le 14 avril 2015** – L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) s'indigne de la décision du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) d'aller de l'avant avec son projet de modification du règlement sur l'aide aux personnes et aux familles sans y apporter d'ajustements.

En conférence de presse, M. Sam Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, expliquait chercher une équité entre les prestataires qui se retrouvent dans le secteur public et ceux qui logent dans un centre de traitement. « Le Ministre omet de mentionner que le réseau communautaire de traitement des dépendances n'est pas entièrement financé par l'État contrairement au public », indique monsieur Vincent Marcoux, directeur général de l'AQCID. Une iniquité qui rend impossible la comparaison entre les deux réseaux.

En outre, afin de prévenir la fermeture de centre de traitement des dépendances, le MESS propose de nommer un expert pour faire la vérification des états financiers des organismes en danger. « Les centres ont en moyenne 20 années d'existence et se soumettent à des vérifications gouvernementales multiples. Donc cette offre d'aide est une insulte à la capacité de gestion de ces ressources! », s'indigne monsieur Marcoux. Rappelons que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) possède déjà les états financiers et les rapports annuels qui sont déposés chaque année aux agences de santé de leur région. « Nos livres sont déjà ouverts », conclut monsieur Marcoux.

Enfin, monsieur Hamad affirme avoir prévu une mesure d'un mois pour permettre à une personne itinérante de trouver un loyer. « Le Ministre s'abstient de souligner que cette mesure était présente dans le projet de réforme de base. Sur le terrain, un mois est insuffisant pour cette démarche. On ne cesse de le répéter! C'est un processus primordial dans la réinsertion sociale de ces personnes », martèle monsieur Marcoux.

« Le gouvernement se targue d'avoir le souci de bien desservir la population malgré les compressions budgétaires. Pourtant, ces changements affecteront directement les personnes désireuses de mettre un terme à leur problème d'alcoolisme et de toxicomanie. Des effets négatifs déjà connus du ministère », s'insurge monsieur Marcoux. L'étude d'impact publiée par le MESS indique que « la mesure pourrait avoir un effet sur la décision d'effectuer ou non un séjour dans un centre pour mettre fin à un problème de dépendance ».

### **À propos de l'AQCID**

L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) est une association nationale regroupant plus d'une centaine d'organismes communautaires et privés œuvrant en milieu d'aide et entraide, prévention et traitement des dépendances. Née d'une fusion entre la FCCID et l'ACTDQ, l'AQCID est un interlocuteur dans le réseau des dépendances et un partenaire dans la prestation de services de qualité à la population.

- 30 -

**Renseignements :** Claudy Rivard, Responsable des communications  
Téléphone : 418 682-0051 poste 24 - Cellulaire : 418 998-0544  
Courriel : [crivard@aqcid.com](mailto:crivard@aqcid.com)